

Le mot du maire

Les crises s'enchainent avec leurs conséquences sur la vie de chacun d'entre nous. C'est maintenant le climat avec des épisodes de chaleurs caniculaires et de sécheresse qui nous appellent à être particulièrement vigilants notamment sur l'usage de l'eau potable afin de préserver la ressource.

Les dernières augmentations du coût des énergies fossiles, en particulier le fioul et le gaz, viennent conforter les choix de l'équipe municipale d'investir dans une chaufferie biomasse bois pellets et l'isolation du logement ancien presbytère en le rénovant.

Aussi, sous la conduite de la Communauté de Commune de Vezouze en Piémont, les études relatives au projet de restauration hydromorphologique de la Blette, avec la mise en conformité à la réglementation de l'ouvrage d'alimentation de l'étang sous Launoy et la création d'un bras de décharge aval afin de diminuer le débit transitant dans le canal au niveau de l'ancien moulin et ainsi protéger les riverains des inondations, se poursuivent. Le Bureau d'études travaille sur l'approfondissement du scénario retenu par le conseil municipal et validé par le comité de pilotage de l'opération. En parallèle, des contacts et des visites de terrain sont organisés avec les propriétaires des terrains impactés par le projet en amont et en aval, afin d'obtenir leur accord préalable ou convenir des modalités d'acquisition des parcelles concernées.

Par ailleurs, le nouveau Plan d'Action Opérationnel Territorialisé (PAOT) 2022-2027, inscrit notre commune comme prioritaire pour l'amélioration de la qualité des eaux de la Blette. Devant le nombre insuffisant d'assainissements autonomes permettant de diminuer l'impact des rejets dans le cours d'eau, et compte tenu de l'évolution des dispositions d'accompagnement de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse relatives à l'assainissement collectif ⁽¹⁾, le conseil municipal du 10 juin 2022 a décidé d'engager le processus d'assainissement collectif et de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études. Celle-ci s'effectuera sous assistance à Maitrise d'Ouvrage de Meurthe et Moselle Développement (MMD54). La première phase de l'étude permettra d'établir et de valider un schéma directeur de l'assainissement de notre commune. Dès que le bureau d'études sera désigné, je vous informerai sur la méthodologie retenue ainsi qu'aux différentes étapes décisives du projet.

Notre village accueillera le jury régional Villes et Villages fleuris, le 8 juillet prochain. Souhaitons que les efforts déployés par chacun d'entre nous pour l'aménagement, l'entretien et le fleurissement des espaces verts publics seront appréciés des membres du jury. Je remercie dès à présent l'agent communal, l'agent intérimaire Partégo, la commission environnement, les bénévoles et l'ensemble des habitants pour leur implication dans l'entretien et l'embellissement de leur cadre de vie.

Bel été à toutes et tous.

Le maire, François PHILIPPE

(1) Les communes inscrites au PAOT 2022-2027 et situées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), peuvent ainsi prétendre à un taux de 70 à 80% d'aides dans le cadre d'un projet de développement d'un système d'assainissement collectif.

Pour plus d'information, consultez le site internet <http://www.sainte-pole.mairie54.fr> et faites-nous remonter vos questions et vos idées d'amélioration de notre village.



Mise en œuvre du programme d'investissement et d'entretien des bâtiments communaux

Les travaux d'installation de la chaufferie et la rénovation du logement ancien presbytère se poursuivent. L'entreprise Jacques Philippe a installé la chaudière aux granulés bois et déploie maintenant les réseaux hydrauliques de distribution du chauffage dans les locaux de la mairie et dans la salle de la Maison Pour Tous. La mise en service est prévue pour la prochaine saison de chauffage.

L'isolation des plafonds et des murs intérieurs du logement, confiée à l'entreprise MAXANT se termine. L'installation électrique est en cours de mise aux normes et d'adaptation aux besoins d'aujourd'hui. Suivront à partir de septembre, les travaux d'isolation par l'extérieur du pignon et de la façade arrière confiés à l'entreprise ZIMMER Frères.

Par ailleurs, suite à un dérangement consécutif à un fort coup de vent à l'automne dernier, une révision complète de la toiture de la nef et du chœur de l'église a été réalisée par l'entreprise HACHAIR qui a remplacé une cinquantaine d'ardoises. Profitant des moyens d'élevation, un nettoyage et un démoussage de la toiture du bâtiment mairie a été effectué ce qui prolongera la durée de vie des tuiles les plus exposées aux mousses. Aussi, la rive du toit de la maison du 15 rue de la Libération qui sert d'entrepôt communal a été consolidée.



« Tableau de répartition et de commande des circuits au départ de la chaufferie. Des compteurs d'énergie sont placés sur chaque circuit afin de suivre les consommations et évaluer les coûts de chauffage ».

Chantier Argent de Poche

Comme l'année passée, les élus de la communauté de communes de Vezouze en Piémont ont décidé de reconduire le dispositif des chantiers argent de poche pour l'année 2022. Pour mémoire, ces chantiers sont destinés aux jeunes âgés de 16 à 17 ans qui souhaitent gagner de l'argent de poche en participant à améliorer le cadre de vie de leur village.

Le but est de créer du lien entre les élus et les jeunes du territoire, de contribuer à l'apprentissage des règles de base de la vie active et de faire participer les jeunes à la mise en valeur du patrimoine local.

Pour ce faire, le jeune est recruté pour effectuer 9 heures d'activités encadrées pour un montant de 10.25 euros brut par heure de vacation. La commune partenaire de ce dispositif en a fait l'information auprès de sept jeunes correspondant aux critères.

Quatre d'entre eux ont répondu positivement. Ils effectueront ce travail à des dates qui restent à définir en fonction de leurs disponibilités. Ils seront sous la responsabilité de Rémy PUFALT, adjoint et de Pascal, notre agent communal, amenés à intervenir pour des travaux de peinture et d'aménagement divers dans le village. Ils contribueront en se mettant au service de la collectivité à améliorer le cadre de vie des habitants, en faisant du village, un village agréable à vivre.

TU AS ENTRE 16 ET 18 ANS ?
TU SOUHAITES GAGNER DE L'ARGENT DE POCHE
TOUT EN AMÉLIORANT LE CADRE DE VIE
DE TON VILLAGE ?

ÉTÉ 2022

CHANTIERS ARGENT DE POCHE

BON PLAN POUR CET ÉTÉ :
TRAVAILLER DANS
NOTRE VILLAGE
AVANT 18 ANS

RÉSERVÉ AUX JEUNES
DE 16 À 18 ANS
RÉSIDENT SUR LE
TERRITOIRE DE LA COOP
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

INSCRIS-TOI VITE !
APRÈS DE TA MARIÉ
OU RDV LE SAMEDI 30 AVRIL DE 9H À 13H
À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À BLAMONT
+ D'INFOS AU : 03 83 42 46 46

TÉLÉCHARGE LE DOSSIER D'INSCRIPTION !

Fleurissement de la commune

Vendredi 20 mai en fin d'après-midi des bénévoles accompagnés de conseillers municipaux ont rejoint le Maire et l'agent communal, Pascal Mangin, pour fleurir les cinq fontaines de la commune et les massifs devant la mairie.

En tout ce sont 250 plants de fleurs à dominante rouge et blanc qui ont été mis en terre.



Parmi les 15 variétés choisies, on retrouve l'incontournable géranium, roi des balcons, les zinnias, les cosmos et les tabacs. Un bon paillage à base de paille de blé broyée permettra de limiter l'évaporation de l'eau et de garder l'humidité nécessaire à la bonne floraison de ces plantes tout l'été.



Observons la nature et protégeons la biodiversité



« Les coquelicots produisent un pollen et un nectar en quantité et qualité, très appréciés des insectes pollinisateurs »



« Tonte différenciée au cimetière qui privilégie la présence des fleurs et attire les insectes... »

La biodiversité est l'ensemble des espèces vivantes de notre environnement : plantes, animaux, champignons, micro-organismes, mais aussi leur diversité génétique et tous les écosystèmes dans lesquels ils vivent. La préservation de la biodiversité est vitale, car les organismes qui la constituent participent aux cycles écologiques de l'air, du sol et de l'eau.

Les insectes, notamment les abeilles, les bourdons et l'ensemble des pollinisateurs se nourrissent du pollen présent dans la quasi-totalité des fleurs. En se déplaçant de fleurs en fleurs, ils participent à la fécondation indispensable à la fructification des plantes et des arbres fruitiers. En supprimant les désherbants chimiques, en limitant les tontes ou en organisant des fauches tardives, nous favorisons le développement des fleurs et reconstituons des espaces naturels fleuris.

C'est le cas autour de l'hôtel des insectes devant le cimetière, mais aussi à l'intérieur où la tonte est différenciée et raisonnée afin de laisser des espaces où les fleurs sauvages de nos prairies s'épanouissent et produisent des graines appréciées des oiseaux. Il ne s'agit pas de ne plus entretenir mais d'entretenir différemment.

Outre la limitation des arrosages et le maintien de l'humidité au pied des plantes, le paillage contribue au développement des micro-organismes dans le sol. Autant d'exemples qui contribuent à la préservation de la biodiversité.

Une eau de qualité à économiser !



L'eau du robinet distribuée par le syndicat intercommunal des eaux d'Ancerville provient de 5 sources captées sur la commune d'Angomont. 550 m³ sont mis en distribution quotidiennement dans 11 villages. 35 m³ en moyenne sont consommés chaque jour à Sainte-Pôle.

Cette eau est de bonne qualité bactériologique. Cependant, et compte tenu de la présence de perchlorates, l'arrêté préfectoral du 03/02/2015 restreint l'usage de cette eau pour les nourrissons et les femmes enceintes ou qui allaitent.

Le niveau des sources est fortement dépendant de la pluviométrie. Les évolutions climatiques et la multiplication des épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse nous obligent à économiser et préserver cette ressource naturelle mais en quantité limitée.

Maison Pour Tous

Composée de 14 membres au Conseil d'administration dont Stéphanie DEMANGE, présidente, Catherine ARCHAMBAULT, trésorière, Rémy PUFALT, vice - trésorier, Danielle PIERRET, secrétaire et Carole RONQUY, vice - secrétaire.

Elle compte 43 adhérents à ce jour. Différentes activités ont été organisées cette année afin de redynamiser et mobiliser notre village, certaines associées à la mairie.



26 mars 2022 :

Nettoyage de Printemps : 12 Kgs de déchets ramassés



Pâques



Dimanche 8 mai : Brocante



Méditation:

Madame HERBE, hypnothérapeute propose les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois à 20 h une séance de méditation à laquelle une dizaine en moyenne de personnes participe. L'activité reprendra à la rentrée de septembre.

Détente et bonne humeur sont au rendez-vous.

A vos agendas :

8 juillet 2022 : accueil du jury régional villes et villages fleuris

Dimanche 10 juillet 2022 : Repas champêtre organisé par la maison pour tous.

Septembre 2022 : reprise méditation

Dimanche 16 octobre 2022 : Fête patronale

Lundi 31 octobre 2022 : défilé d'Halloween

Dimanche 04 décembre 2022 : passage Saint-Nicolas

Dimanche 18 décembre 2022 : Fête de Noël



Naissances :

Nous adressons nos très sincères félicitations et tous nos voeux de bonheur aux heureux parents de :

Maé KRYZS, né le 3 mai 2022.

Lila SCHNABEL, née le 31 mai 2022.